



Syndicat des Personnels  
du Réseau International du Ministère  
de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 18 octobre 2023**

### **Presse – Actualités**

- [Baromètre des risques pays : regain de pessimisme chez Coface, qui décline 5 pays – Le Moci](#)
- [Fin de l'ISF, "flat tax", impôt sur les sociétés : France Stratégie fait un dernier bilan- Challenges](#)
- [L'Agence des participations de l'Etat veut accompagner le gouvernement en matière de souveraineté et de décarbonation – Le Monde](#)
- [Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024 - Les Echos](#)
- [L'épargne salariale atteint un record «historique» à 180 milliards d'euros - Capital](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## Baromètre des risques pays : regain de pessimisme chez Coface, qui décline 5 pays – Le Moci

© Istock

**La baisse de l'inflation et des prix des matières premières, couplée à une bonne tenue des marchés du travail, redonnent un peu de vigueur à la conjoncture internationale. Dans son dernier baromètre des risques pays et sectoriels Coface se distancie pourtant d'une lecture optimiste de la situation.**

« *La macroéconomie à l'épreuve de la dégradation microéconomique* ». Le sous-titre de l'étude trimestrielle de l'assureur-crédit résume à lui seule la conjoncture actuelle. Alors que **les grands indicateurs macroéconomiques** laissent transparaître une amélioration (contraction de l'inflation depuis plusieurs mois, baisse des cours des matières premières, détente des marchés du travail...), les indicateurs microéconomiques sont nettement moins optimistes. Pour preuve, les remontées des entreprises clientes de Coface.
















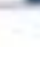










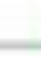

« *L'an dernier, les entreprises étaient en pleine croissance, parfois à deux chiffres et on sentait une certaine euphorie puis tout s'est arrêté quasi en même temps, note **Carine Pichon** directrice de Coface pour l'Europe de l'Ouest. Les marges s'effritent très rapidement et les entreprises cherchent à s'adapter alors que le financement est devenu plus cher. Sans parler du risque géopolitique. Je pense par exemple à un client qui s'estime trop dépendant de ses fournisseurs chinois et cherche des alternatives ailleurs en Asie. Le niveau de risque global augmente* »

Le baromètre du troisième trimestre note en effet des **défaillances d'entreprises en hausse** partout ces quatre derniers mois jusqu'à parfois nettement dépasser leur niveau pré-pandémique. Il anticipe une hausse continue au cours des prochains trimestres. Tandis que les niveaux élevés de profitabilité et de trésorerie des entreprises ont permis aux économies développées de faire face aux forts vents contraires ces derniers trimestres, l'accélération des défaillances observée depuis quelques mois sur fond d'étiollement des trésoreries, de dégradation des marges et

d'accroissement des charges d'intérêt menace désormais la boucle vertueuse conjuguant faible sinistralité, résistance de l'emploi et désépargne des ménages.

## Cinq pays déclassés

« Nous assistons à un ralentissement de l'économie mondiale, constate **Bruno de Moura Fernandes**, responsable de la recherche macroéconomique à Coface. En Allemagne, l'économie n'est pas repartie comme attendu, l'industrie tourne au ralenti et les ménages épargnent. En Chine, la croissance du PIB devrait être cette année de 4,5 %, en dessous des 5 % prévus par les autorités et les mesures qui ont été prises n'ont pas redonné confiance aux ménages et aux entreprises. Si la croissance est plus dynamique aux États-Unis, il n'en ira certainement pas de même au quatrième trimestre car le resserrement de la politique monétaire commence à se faire sentir. »

PAYS		Ancienne évaluation		Nouvelle évaluation
BELIZE				
COLOMBIE				
FINLANDE				
MONGOLIE				
NIGER				
NOUVELLE-ZÉLANDE				
SUÈDE				

Dans son scénario à moyen terme, l'assureur-crédit estime que seuls **l'Inde, l'Asie émergente hors Chine et les pays du Golfe** producteurs de pétrole tireront leur épingle du jeu.

Il reclasse par ailleurs les évaluations de risque de deux pays (de D à C) : le **Bélice** (grâce à la reprise du tourisme) et la **Mongolie** (en raison de la réouverture de sa frontière avec la Chine qui absorbe 80 % des exportations). Cinq autres pays font au contraire l'objet d'un déclassement : la **Suède**, la **Finlande**, la **Nouvelle Zélande**, le **Niger** et la **Colombie**.



Du côté des **secteurs**, Coface a opéré **17 reclassements** et **16 déclassements**. Les premiers concernent essentiellement l'énergie en Europe et l'agroalimentaire, qui bénéficie de l'inflation.

Sans surprise les déclassements sectoriels touchent le **BTP** en Asie, le papier en Europe et l'**agroalimentaire** en Inde et en Chine en raison de l'impact d'El Niño sur les récoltes.

### ***Augmentation du risque géopolitique***

Enfin, Coface alerte sur la **montée en puissance du risque politique et social**. Sur le plan sécuritaire, si certains conflits se sont apaisés en 2022 (Afghanistan, Yémen),

d'autres ont émergé, ou gagné en intensité comme le **Haut-Karabagh** et plus récemment, le **conflit israëlo-palestinien** ont pris le relais.

**En Afrique**, le nombre de conflits actifs (étatiques ou non) a presque triplé depuis 2010. Cette évolution est notamment liée aux luttes contre les groupes djihadistes qui sévissent au **Burkina Faso**, au **Mali**, au **Niger**, au **Tchad** ou au **Nigeria** par exemple. Ce contexte sécuritaire aggravé dans le Sahel, et les difficultés à contenir l'insurrection islamiste depuis 2020 a aussi joué un rôle dans les bouleversements politiques récents de la région. Après le Mali et le Tchad en 2021, le Burkina Faso (par deux fois) l'année dernière, c'est le Niger, cet été, qui a été le théâtre d'un coup d'État.

Bref, l'euphorie n'est aujourd'hui plus de mise.

*Sophie Creusillet*

\* \* \*

## **Fin de l'ISF, "flat tax", impôt sur les sociétés : France Stratégie fait un dernier bilan- Challenges**

Cinq ans après une batterie de réformes fiscales consécutive à l'élection d'Emmanuel Macron, France Stratégie dresse un cinquième et dernier bilan des effets de la "flat tax", du remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI) et de l'abaissement de 33,3% à 25% de l'impôt sur les sociétés.



En ce qui concerne la transformation de l'ISF en IFI, son coût pour les pouvoirs publics a été "vraisemblablement supérieur à 4 milliards d'euros" selon France Stratégie.

© LOUFRE / PIXABAY

Cinq ans après une batterie de réformes fiscales consécutive à l'élection d'Emmanuel Macron, l'organisme chargé de conseiller le gouvernement dresse un cinquième et dernier bilan des effets de la "flat tax", du remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI) et de l'abaissement de 33,3% à 25% de l'impôt sur les sociétés.

Concernant la "flat tax", qui a donc allégé la taxation du capital et libéré des ressources financières, "aucun effet" de sa mise en place "n'a été détecté sur l'investissement et les salaires parmi les entreprises possédées davantage par des personnes physiques", selon France Stratégie. Ce constat s'inscrit "dans la lignée de nombreuses études académiques, qui échouent à mettre en évidence qu'une modification de la fiscalité du capital pesant sur les ménages puisse avoir un effet notable sur le comportement réel des entreprises, tant en termes d'investissement que (...) d'emploi et niveau de rémunération des salariés."

## **Les créations d'entreprises soutenues par la "flat tax"**

Mais il est difficile d'identifier précisément les entreprises dont les actionnaires auraient particulièrement profité de la création de la "flat tax", concède France Stratégie. Autre nuance importante, "il est possible qu'un surcroît d'investissement mette du temps à se matérialiser" et que les chercheurs parviennent donc à une conclusion différente dans quelques années.

Quant aux créations d'entreprises, une étude commandée par France Stratégie à l'Institut des politiques publiques "montre qu'elles ont progressé plus vite dans les secteurs d'activité ayant le plus bénéficié des réformes de la fiscalité du capital."

## **La transformation de l'ISF coûte 4 milliards d'euros**

Depuis la mise en place de ces réformes, les chercheurs notent aussi une baisse des départs d'entrepreneurs vers l'étranger, et une hausse des retours en France. Mais "on ne peut rigoureusement conclure à un effet causal", les flux d'arrivées et de départs étant en outre "de faible ampleur".

En ce qui concerne la transformation de l'ISF en IFI, son coût pour les pouvoirs publics a été "vraisemblablement supérieur à 4 milliards d'euros" selon France Stratégie. Mardi, le ministère des Finances n'a pas contesté cette estimation mais a soutenu que le remplacement de l'ISF par l'IFI avait ôté à cet impôt son caractère "régressif".

## **La France reste un des pays européens qui le taxe le plus**

Autre motif de satisfaction pour Bercy: la création de la "flat tax" "n'a pas diminué les recettes fiscales". "La baisse du taux d'imposition (des revenus du capital, NDLR) est plus que compensée par la hausse de l'assiette", se félicite-t-on au gouvernement. Pour Bercy, les réformes de 2018 ont permis de "rapprocher la fiscalité (française) du capital de celle de nos partenaires européens".

Malgré l'allègement récent de la fiscalité sur le capital, la France reste un des pays européens qui le taxe le plus, soulignent néanmoins les travaux de France Stratégie. "Par



exemple, pour un contribuable gagnant en dividendes l'équivalent de cinq fois le salaire moyen, le taux d'imposition moyen est en France de 49%. Seuls le Danemark et la Suède affichent un taux plus élevé, à 54%", détaille l'organisme rattaché aux services de la Première ministre.

(Avec AFP)

\* \* \*

## **L'Agence des participations de l'Etat veut accompagner le gouvernement en matière de souveraineté et de décarbonation – Le Monde**

L'APE dispose d'un portefeuille de 85 entreprises dont la valorisation était estimée, au 30 juin, à 153 milliards d'euros, en hausse de plus de 16 % par rapport au même jour de 2022, selon le rapport d'activité publié le 17 octobre.



Le ministère de l'économie, à Paris, le 30 juin 2014. ERIC PIERMONT / AFP

C'est une enfilade de bureaux austères, au cinquième étage du bâtiment Colbert du ministère de l'économie et des finances, qui abritent une cinquantaine de hauts fonctionnaires. Un « siège social » d'où Alexis Zajdenweber, commissaire aux participations de l'Etat depuis treize mois, gère un portefeuille de 85 entreprises valorisé à 153 milliards d'euros, au 30 juin 2023, contre 128 milliards un an plus tôt, et dominé par des poids lourds comme EDF,

Engie, Renault, Orange, Airbus, Safran, Thales, La Poste ou Groupe ADP. Un poste où il accompagne également la politique gouvernementale en faveur de la souveraineté et de la décarbonation de l'industrie.

L'ancien conseiller économie et industrie d'Emmanuel Macron à l'Elysée entre 2017 et 2022 a présenté, mardi 17 octobre, le rapport d'activité (juillet 2022-juin 2023) de l'Agence des participations de l'Etat (APE) en se félicitant d'une progression de 27,4 % de la valeur boursière des dix entreprises cotées du portefeuille entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 30 juin 2023, très supérieure à celle du CAC 40 (+ 3,5 %), même si l'écart s'est largement comblé au premier semestre.

Cette performance (hors EDF) est surtout due à l'aéronautique et à la défense (Airbus, Safran, Thales...), tirées par les commandes d'avions et la hausse des dépenses militaires dans le monde, qui a conforté la place de la France au troisième rang des pays exportateurs d'armements.

### « Un actionnaire responsable »

La puissance publique n'a pas tiré grand profit de ces gains boursiers. Ses sociétés cotées, qui totalisaient, fin juin, une valeur de 50 milliards d'euros, ne lui ont reversé que 2,25 milliards (+ 8 %), dont près de 30 % sous forme d'actions. Mais l'Etat, qui se veut actionnaire de long terme, ne cherche plus de dividendes immédiats et laisse le « cash » dans les entreprises. En dix ans, les entreprises cotées lui ont rapporté 19,2 milliards d'euros de dividendes en numéraire ou en actions, en baisse chaque année et loin des 440 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC 40. « *L'Etat est un actionnaire responsable qui privilégie l'investissement* », insiste M. Zajdenweber, rappelant qu'il n'est pas favorable, sauf exception, aux rachats d'actions.

La rotation du portefeuille de l'Etat a perdu de son importance. Depuis la privatisation de la Française des jeux en 2019 et l'arrêt du processus pour les aéroports du Groupe ADP et l'énergéticien Engie, l'Etat, qui accuse pourtant de lourds déficits, n'a plus vendu d'actifs, hormis les deux filiales de location de locomotives et de wagons de la SNCF. « *Il n'y a pas d'opération de cession en vue dans l'année qui vient* », confirme le patron de l'agence. L'Etat a même déboursé près de 9 milliards d'euros pour passer de 84 % à 100 % dans EDF et reprendre ainsi la main sur la politique nucléaire, une opération délicate pilotée durant des mois par l'APE.

Créée en 2004 pour mieux identifier le rôle d'actionnaire joué par l'Etat au côté de ses autres missions économiques (régulation, impôts...), l'agence a vu sa doctrine évoluer en 2017 : dorénavant, l'accent est mis sur les groupes contribuant à la souveraineté du pays (défense, nucléaire) ; les sociétés assurant des missions de service public ou d'intérêt général et pour lesquelles la régulation n'est pas suffisante (SNCF...) ; et les entreprises en difficulté dont la disparition entraînerait celle d'une filière entière.

M. Zajdenweber juge que « *l'Etat actionnaire a retrouvé du sens* » avec la crise sanitaire du Covid-19, la guerre en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie en 2022. Ce qui relativise, à ses yeux, l'image d'ultralibéral qui colle au président de la République, Emmanuel Macron. L'Etat est massivement intervenu pour sauver plusieurs entreprises des filières automobiles, aérienne et aéronautique. « *Comme Air France-KLM, Renault a remboursé son prêt garanti [4 milliards d'euros] et le constructeur automobile a décidé de faire de la France la base de départ de sa production de véhicules électriques* », rappelle le commissaire.



## « Réindustrialisation verte »

Si l'Etat pèse peu dans l'ensemble des entreprises, note M. Zajdenweber, « *c'est un actionnaire significatif dans des secteurs industriels d'excellence* », un atout au moment où le gouvernement mène une politique en faveur de la « *réindustrialisation verte* » du pays. « *Notre rôle d'actionnaire public est d'accompagner la politique gouvernementale et d'aider les entreprises à renforcer les chaînes de valeur et à décarboner leurs activités* », explique-t-il.

Elles ont, par exemple, besoin de foncier, une denrée qui se raréfie en raison de la politique « *zéro artificialisation nette* » des sols. Actionnaire des grands ports maritimes disposant d'importantes réserves foncières, comme Marseille-Fos, Le Havre et Dunkerque, l'APE peut favoriser leur mise à disposition pour construire des usines et des entrepôts, illustre M. Zajdenweber.

« *Pour exister, souligne son patron, l'APE ne doit pas seulement incarner l'Etat actionnaire de chaque entreprise, mais mener une action transversale, jouer de l'effet de portefeuille, faire passer l'expérience d'une entreprise à une autre* », notamment dans la diffusion des bonnes pratiques RSE. Et s'ouvrir à des expertises extérieures dans l'innovation ou de cybersécurité.

[Jean-Michel Bezat](#)

\* \* \*

## Les taux d'intérêt élevés vont peser sur l'économie française en 2024 - Les Echos

La hausse du coût du crédit devrait avoir un impact de 0,9 point sur la croissance de l'Hexagone l'an prochain, selon les estimations de l'OFCE présentées ce mardi. Le chômage repartirait à la hausse dès la fin de cette année, prévoient les économistes de cet institut de conjoncture.

L'envolée des taux d'intérêt va se faire sentir de plus en plus durement sur l'économie française. Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), qui dévoilait ce mardi ses prévisions, l'effet du resserrement monétaire devrait amputer la croissance du PIB hexagonal de 0,9 point en 2024, après l'avoir rognée de 0,4 point en 2023.

Le renchérissement du crédit permettra certes de juguler en partie l'inflation qui sera ramenée à 3,3 % en moyenne annuelle en 2024 - contre 5,2 % en 2023 - et à 2,3 % en glissement annuel en fin d'année prochaine. Mais « la remontée des taux va avoir un effet similaire à celui du choc énergétique », prévient Mathieu Plane,

économiste à l'OFCE. A savoir elle devrait entraîner une perte de PIB de 1,4 point sur trois ans.

### **Croissance « poussive »**

Dans le scénario de l'institut de conjoncture, l'économie hexagonale devrait ainsi se contenter d'une croissance « poussive », qui ne dépasserait pas 0,8 % l'an prochain (après 0,9 % cette année). « Notre prévision a été réalisée avant l'offensive du Hamas en Israël, précise Eric Heyer, le directeur du département analyse et prévision de l'OFCE. Les conséquences possibles ne sont donc pas intégrées, mais il est probable qu'elles aient un impact négatif. »

A ce stade la projection de l'OFCE est proche de celle de la Banque de France, qui table sur une hausse du PIB de 0,9 % en 2024. Elle est en revanche nettement plus basse que celle de Bercy qui vise 1,4 %.

L'institution table comme le gouvernement sur un [redressement du pouvoir d'achat](#) susceptible de provoquer un rebond de la consommation des ménages l'an prochain. Mesuré par unité de consommation, il progresserait de 0,7 % en 2023 « poussé par les créations d'emplois, le soutien fiscal et les revenus du capital », puis de 0,4 % en 2024 grâce cette fois à la dynamique des salaires. Le [taux d'épargne](#) des Français restera un enjeu majeur. A ce stade l'OFCE estime qu'il resterait proche de 18 % du revenu disponible à la fin 2024.

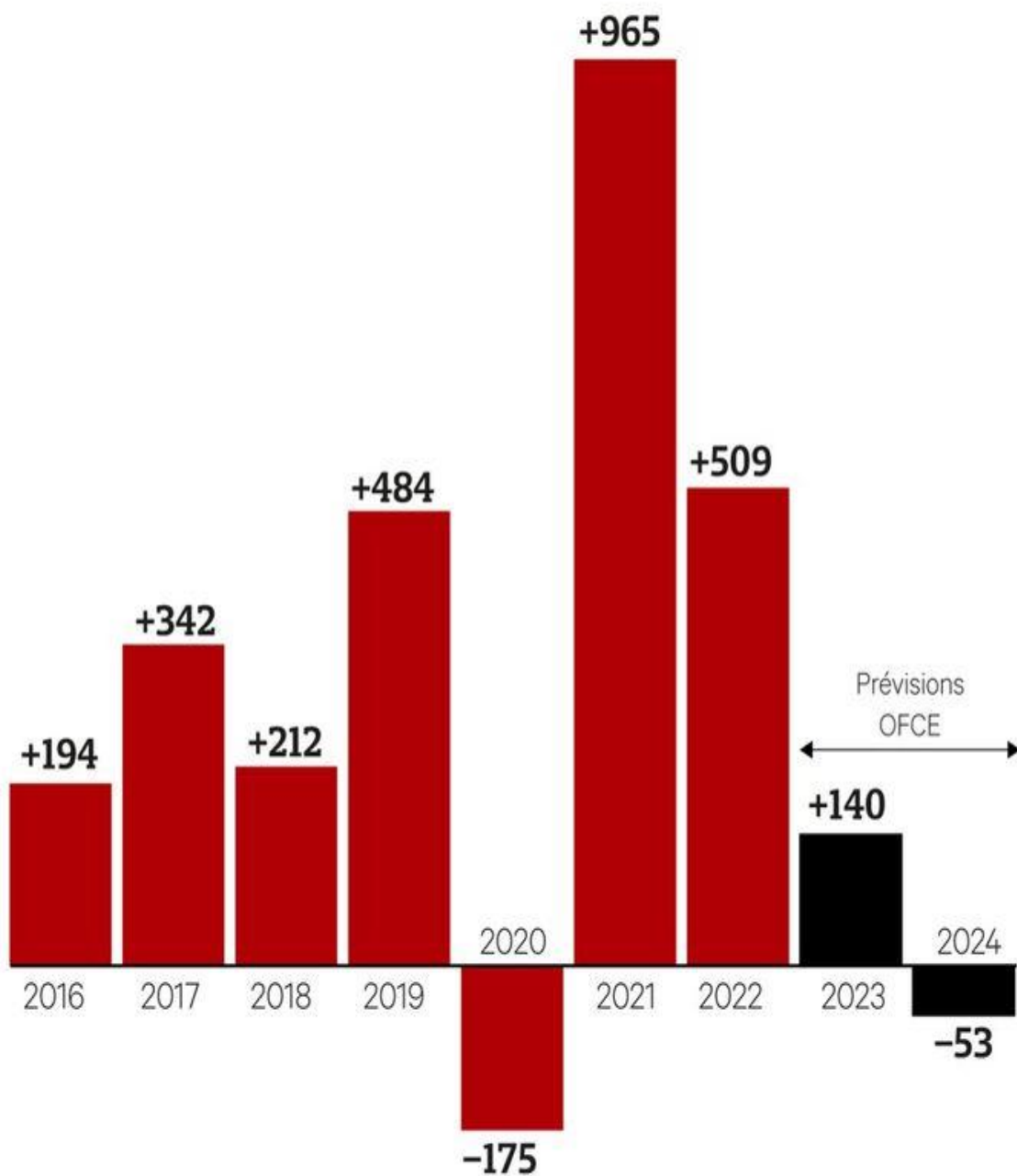
En revanche, l'Observatoire s'attend à un recul de l'investissement des entreprises (- 1,1 % en 2024) sous l'effet du renchérissement du crédit et de la hausse des coûts, salariaux notamment. Les difficultés du secteur de la construction pèseraient également. L'investissement des ménages - c'est-à-dire les achats immobiliers - continuerait d'ailleurs de reculer.

### **Taux de chômage à 5,9 %**

La principale différence entre le scénario de Bercy et celui de l'OFCE tient en réalité à leur vision respective de l'évolution de la [productivité du travail](#). A la différence du gouvernement, l'OFCE table sur un redressement, après la forte dégradation - estimée à 6 points - enregistrée ces trois dernières années. Cette inversion de la tendance s'expliquerait par trois facteurs principaux : [la remontée des faillites](#) liée à la fin des aides exceptionnelles, le retour de la durée du travail à son niveau de 2019 et la stabilisation du nombre d'apprentis. « Un quart des pertes de productivité devrait ainsi être rattrapé d'ici à la fin 2024 », estime Eric Heyer.

# Evolution de l'emploi total

Salarié et non salarié, en glissement annuel, en milliers



SOURCES : OFCE, INSEE, ESTIMATIONS D'EMPLOI, PRÉVISIONS SUR L'EMPLOI NON SALARIÉ EN 2021.

Le rétablissement de la productivité conjugué au ralentissement de l'activité auraient pour contrepartie la remontée du taux de chômage. Celui-ci passerait de 7,4 % à la fin 2023 à 7,9 % à la fin l'an prochain « dans un contexte de hausse marquée de la population active liée à la mise en place de [la réforme des retraites](#) », souligne l'OFCE.

### **Déficit public stable**

Dès la fin de cette année, l'Hexagone renouerait avec les destructions d'emplois. En 2024, l'économie française perdrait 73.000 emplois, dont plus de 50.000 emplois salariés. En fonction du niveau des défaillances et la part effective des actifs qui seront au chômage du fait du report de l'âge légal à la retraite, le scénario pourrait être plus favorable ou plus sombre.

Malgré la fin programmée des mesures budgétaires exceptionnelles pour faire face à la crise énergétique, l'OFCE n'attend pas de réduction du déficit public. Selon l'institut, celui-ci devrait se maintenir à 4,8 % du PIB en 2024 comme en 2023. Grâce à la croissance nominale du PIB, la dette publique serait en revanche ramenée à 109,8 % du PIB cette année - contre 111,8 % en 2022 - puis remonterait à 110,8 % l'an prochain.

**Nathalie Silbert**

\* \* \*

### **L'épargne salariale atteint un record «historique» à 180 milliards d'euros - Capital**

Les six premiers mois de l'année 2023 marquent le record des placements des salariés français sur les dispositifs d'épargne de leurs entreprises. Un niveau «historique» que le gouvernement aimerait encore faire grimper.

Cette année, les Français n'ont jamais autant épargné sur les [dispositifs d'épargne salariale](#). En tout, pas moins de 180 milliards d'euros ont été placés à la fin du mois de juin, rapportait [Le Figaro](#) lundi 16 octobre. Un niveau d'encours «historique», d'après l'Association française de la gestion financière (AFG), qui dépasse largement celui déjà enregistré en décembre

2021, estimé à 167,6 milliards d'euros. Par rapport à l'année dernière, ce niveau a été rehaussé de 11 %, relèvent nos confrères.

Sur les six derniers mois de l'année, 14 milliards d'euros ont été versés sur les **plans d'épargne d'entreprise (PEE)** et les plans d'épargne retraite collectifs (PERCO et PER collectif). Cette somme provient à hauteur de 5,4 milliards des dispositifs d'intéressement et à 4,8 milliards des dispositifs de participation. Ces derniers connaissent eux aussi un essor fulgurant, en hausse de 9 % par rapport à l'année dernière.

### **Des fonds «engagés»**

Et si de tels niveaux sont atteints, c'est grâce au développement de ces plans d'épargne dans de plus en plus d'entreprises tricolores. «*Le nombre d'entreprises équipées d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite est en augmentation, en particulier dans les TPE/PME*», abonde l'AFG. On compte 386 800 sociétés à en proposer à leurs salariés aujourd'hui, soit une augmentation de 5,2 % en l'espace d'un an. Cela résulte en grande partie du **PER collectif**, mis en place avec la loi Pacte en 2019. En tout, 3 millions de salariés en profitent, pour un encours de 21,5 milliards d'euros.

Mais ce n'est qu'un début. Du moins, c'est ce que souhaite l'exécutif. En mai dernier, il présentait un projet de loi sur «*le partage de la valeur*» en entreprise. Objectif : étendre ces dispositifs aux boîtes de 11 à 49 salariés dès lors qu'elles sont profitables, expliquent nos confrères. Si le projet de loi est adopté par les sénateurs, après discussion en séance publique ces mardi 17 et mercredi 18 octobre, les entreprises participantes devront aussi proposer à leurs employés au moins un **fonds dit «engagé»**, comme pour financer la transition énergétique par exemple.

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin [adhesion-2023.pdf](#) ([sprim-fo.org](http://sprim-fo.org)) accompagné du paiement correspondant.*